

Tentative de putsch au Burundi : la Cour suprême durcit les peines en appel

@rib News, 09/05/2016 â€“ Source AFP La Cour suprême du Burundi a condamné lundi en appel à Gitega (centre) 21 officiers de l'armée et de la police à la prison à vie pour avoir organisé ou participé à la tentative de coup d'Etat des 13 et 14 mai 2015, durcissant les peines infligées en première instance. Le 15 janvier, cette même Cour - qui dispose de juridictions de première instance, d'appel et de cassation - avait condamné une première fois quatre généraux à la prison à vie pour avoir organisé la tentative de putsch, neuf officiers à 30 ans de prison pour y avoir pris part, huit hommes de troupe à 5 ans, et acquitté sept personnes. Mais le parquet avait fait appel.

"Vingt-et-un officiers, dont les principaux accusés comme le général Cyrille Ndayirukiye, ont été condamnés à la perpétuité, ainsi que la quasi-totalité des colonels et des majors, condamnés à 30 ans de prison devant le premier degré", a expliqué à l'AFP une source judiciaire sur place, sous couvert d'anonymat. "Le colonel à la retraite Jean-Bosco Daradangwa ou encore le général Prime Ngowenubusa, qui avaient été acquittés, ont copont cette fois de la prison à vie alors que cinq soldats et policiers ont été condamnés à deux ans de prison et deux autres acquittés", a précisé cette source. Ce verdict, rendu par la section d'appel de la chambre judiciaire, est encore susceptible de pourvoi en cassation, devant la chambre de cassation de la Cour suprême. Les généraux Cyrille Ndayirukiye, ancien ministre de la Défense et numéro 2 des mutins, Hermenigilde Nimenya, Zénon Ndabaneze et Juvénal Niyungeko, qualifiés par la Cour de "planificateurs de la tentative de coup d'Etat", ont été de nouveau condamnés à la prison à vie. Ces prévenus comparaissaient sans défense, la Cour ayant récusé leurs avocats. Tous quatre - militaires et policiers - étaient membres du Comité de restauration de la concorde nationale (CRCN), mis en place par le général Godefroid Nyombare, le chef des putschistes, actuellement en fuite, en annonçant la destitution du président Pierre Nkurunziza le 13 mai. Le Burundi a plongé depuis fin avril 2015 dans une grave crise émaillée de violences, à l'annonce de la candidature du président Pierre Nkurunziza à un troisième mandat, contraire selon ses opposants à la Constitution et à l'Accord d'Arusha ayant mis fin à la guerre civile (1993-2006). Le 13 mai, après plus de deux semaines de manifestations contre cette candidature, interdites et sévèrement réprimées par la police, le général Nyombare, ancien patron des services de renseignement, avait annoncé la destitution du chef de l'Etat, en déplacement à l'étranger. Après 48 heures d'incertitude, le coup s'était soldé par un échec et la reddition d'au moins trois meneurs, dont le général Ndayirukiye et la fuite d'autres, dont le général Nyombare.